

111 000 habitants - 33 communes :

● Allennes-les-Marais ● Anstaing ● Annoeullin ● Attiches
● Avelin ● Bauvin ● Bouvines ● Camphin-en-Carembault
● Cappelle-en-Pévèle ● Carnin ● Chemy ● Cobrieux
● Cysoing ● Ennevelin ● Fretin ● Genech ● Gondcourt
● Gruson ● Herrin ● Houplin-Ancoisne ● La Neuville
● Lesquin ● Louvil ● Noyelles-les-Seclin ● Péronne-en-
Mélantois ● Phalempin ● Provin ● Sainghin-en-
Mélantois ● Seclin ● Templemars ● Templeuve ●
Vendeville ● Wattignies

De nouvelles trajectoires pour les avions

On les attendait impatiemment. Après des contretemps et une relance des élus du SIVOM au printemps dernier, le Service de la Navigation Aérienne (service de l'Etat) a désormais formé tous les pilotes et contrôleurs aériens, et vient de mettre en oeuvre en mars les nouvelles trajectoires et procédures «RNAV», fondées sur la navigation par satellite. Conséquence : une réduction des nuisances pour plusieurs communes concernées notamment par les décollages par vent d'Est (Fretin, Templeuve, Cappelle) et par les départs courts (Attiches, Avelin). Les avions ont également pour consigne de prendre plus d'altitude plus rapidement. Le printemps et l'été qui s'annoncent nous permettront de constater l'évolution et de faire le bilan de ces nouvelles procédures.

Bien sûr, toutes les communes du SIVOM ne seront pas concernées à la même échelle par les nouvelles trajectoires, notamment celles qui se situent au pied des pistes. Par vent d'Ouest, les avions continueront d'atterrir en survolant Bouvines, et par vent d'Est, ils survoleront toujours Seclin, car ils doivent s'aligner sur l'axe de la piste quelques kilomètres en amont pour pouvoir atterrir à l'aéroport de Lesquin. Du moins pour le moment, sachant que la technologie ne cesse de se développer, et que les nouvelles générations d'avions sont par exemple de moins en moins bruyants. Mais la mise en oeuvre des nouvelles procédures «RNAV» est un grand pas en avant pour la préservation de la qualité de vie de très nombreux habitants de la Pévèle et du



Présentation des nouvelles trajectoires lors d'une réunion du SIVOM qui a eu lieu fin 2014 à l'aéroport

Mélantois, obtenu grâce à la mobilisation des élus du SIVOM et à la qualité du partenariat instauré entre le syndicat intercommunal, le service qualité/environnement de l'aéroport (SOGAREL), et les services de la navigation aérienne (Etat).

Des signalements d'avions moins nombreux

Déjà avant ces nouvelles trajectoires, on a pu constater, à travers les statistiques, que l'année 2015 a donné lieu à moins de signalements d'avions gênants. Il y a eu en effet 112 avions signalés contre 162 en 2014. Pour chacun de ces signalements, l'aéroport réalise une analyse à partir des données radar dans les 4 à 6 semaines qui suivent le vol en question. Il n'est pas rare que l'Aviation Civile poursuive l'enquête par une analyse complémentaire qui détermine la cause de la trajectoire inhabituelle : conditions météo, séparation des flux, ou anomalie... et rappel à l'ordre pour la compagnie aérienne fautive.



Lors des dernières réunions du SIVOM, les élus ont de nouveau abordé la question du Contournement autoroutier Sud de Lille

En 2015, l'aéroport de Lesquin a fait voyager 1,6 millions de passagers, et a reçu un peu plus de 16.000 avions. Depuis quelques années, le nombre de vols baisse. Ainsi entre 2014 et 2015, la baisse est de 8 %. Sachant que l'aéroport de Lesquin est une plateforme à vocation régionale et qu'il est calibré pour 20.000 mouvements annuels. En somme, il y a plus de passagers et moins d'avions, car le taux d'emport ne cesse d'augmenter : on compte en moyenne 88 passagers sur des avions comprenant en moyenne 150 places.

contacter l'aéroport de Lesquin

Si vous voyez un avion qui vole à trop basse altitude, qui est beaucoup plus bruyant que la normale ou dont la trajectoire est inhabituelle, vous pouvez le signaler à l'aéroport :

par courriel à :
environnement@lille.aeroport.fr

par téléphone au :
0800.59.10.59

par courrier :
**Aéroport de LILLE
SAS SOGAREL
C.S 90227
59812 LESQUIN Cédex**

Une réponse doit vous être apportée dans les 4 à 6 semaines.

« Le monstre du Loch Ness »

Le 7 mars 2011, à l'unanimité, les 66 élus des 33 communes du SIVOM Grand Sud de Lille ont voté une motion contre le tracé du Contournement Sud-Est de Lille alors présenté dans les plans de l'Etat. En effet, cette nouvelle autoroute destinée sur le papier à désengorger l'autoroute A1 à hauteur de la Métropole lilloise, était alors prévue au beau milieu de la Pévèle et du Mélançois, du côté de Seclin, Avelin, Péronne et Sainghin-en-Mélantois, etc... Elle aurait coupé en deux et défiguré le « poumon vert de la Métropole ». Déjà, en 2011, la motion du SIVOM stipulait que pour désengorger l'A1, en plus du développement des transports collectifs, il fallait prendre en compte le fait que les bouchons quotidiens ne se forment pas sur le territoire métropolitain, mais largement en amont, dans le bassin minier. L'idée était donc de créer un grand ring transfrontalier. Par la suite, l'Etat, au vu du coût

d'un tel contournement et de sa situation financière, avait décidé de laisser dormir le projet en inscrivant qu'il ne serait pas réalisé avant 30 ans minimum. Mais à la faveur de l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) au niveau de la Métropole et des intercommunalités du secteur, le serpent de mer réapparaît ! Ou plutôt « le monstre du Loch Ness », comme le nomme Béatrice Mullier, maire de Fretin et vice-présidente du SIVOM. Jean-Claude Sarazin, maire d'Avelin et vice-président également, rappelle qu'il faudrait un viaduc au-dessus de l'A1 et du TGV : 500 millions d'euros au bas mot ! Bernard Debreu, maire de Seclin et président du SIVOM a rassuré les élus : les maires du secteur ont fait ajouter au SCOT des garanties avec obligation de faire de multiples études d'impact. Vu le coût estimé, il y a de quoi remettre en sommeil le « monstre du Loch Ness »...

sivom

syndicat intercommunal à vocation multiple
grand sud de Lille

tél : 03.20.62.91.27
sivom-sudlille@laposte.net